De la compagnie anglaise de prêt de la cité de *London*, province d'*Ontario*; demandant que le bill maintenant devant le Parlement, concernant la banque d'*Ontario*, ne soit pas passé dans sa forme actuelle.

De la compagnie de manufacturière médecines, dite Fellows, de *Montréal*; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de la soustraire de l'opération de l'acte relativement à la résidence et à la nationalité de ses directeurs.

De Thomas A. Edison, inventeur et électricien; demandant un acte pour remettre en vigueur les trois premiers brevets d'invention qui lui ont été accordés, pour prolonger le temps fixé pour la manufacture de ses divers brevets d'invention à quatre ans à partir de leurs dates respectives, et pour permettre l'importation des inventions ou de certaines parties des dites inventions pendant ces quatre ans et pour d'autres fins.

De l'honorable J. R. Thibaudeau et autres, de la cité de Montréal, Toronto et Hamilton; demandant à être incorporês sous le nom de "Compagnie de la Grande Station Centrale,"—et

De Thomas A. Edison et autres, de la cité de New-York et de la Puissance du Canada; demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de la lumière électrique d'Edison du Canada.

L'honorable Président a présenté à la Chambre, une liste des actionnaires de la banque d'Hamilton, en date du 28 février, 1882.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No. .)

L'honorable sir Alexander Campbell, ministre de la justice, a fait rapport à la Chambre, que Son Excellence le gouverneur-général a reçu une dépêche télégraphique du très honorable Secrétaire d'Etat pour les colonies, laquelle est comme suit :—

Londres, 6 mars, 1882.

"Message du 3 mars soumis à la Reine. Sa Majesté très heureuse des félicita-"tions de la législature et du peuple du *Canada* et de ses expressions de loyauté et "de dévouement,

(Signé) Kimberley."

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les criminels ou les délin-"quants d'une autre possession de Sa Majesté qui se refugient en Canada."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les seize premières clauses ont été lues et agréées.

La dix-septième clause a été lue et agréée en remplissant le premier blanc par le mot "janvier" et le second blanc par les mots "quatre-vingt-trois."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Archibald a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.